



SU 229

Nettoyant alcalin à haut rendement

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	SU 229 Nettoyant alcalin à haut rendement
FDS #:	MS0800878
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> • Industriel/Institutionnel • Nettoyant alcalin à haut rendement • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	6150 Kennedy Road Unit 3
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5T 2J4
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Skin corrosion, Category 1A

Serious eye damage, Category 1

Acute toxicity, oral, Category 4

Specific target organ toxicity (single exposure), Category 3



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE.

mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

SU 229

Nettoyant alcalin à haut rendement

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:25

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosion des métaux	Catégorie 1



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques et la sécurité

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer la brume. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Garder sous clef. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS LE MÉLANGER À UN AUTRE PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Hydroxide de sodium	1310-73-2	60 - 100%
Carbonate de sodium	497-19-8	0.5 - 1.5%
Alkyl-polyalcoxy glycol	68154-99-4	> 0.1 - 1%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements souillés avant réutilisation

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention	Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié	Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Dangers spécifiques	Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :	Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Mélanger seulement avec de l'eau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Hydroxyde de sodium	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Longs gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	des articles chaussants de protection. Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique** granulés**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.**Point de fusion/point de gel (°C)** Indéterminé**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.**Densité** Pas d'information disponible. 1.04 Kg/L**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.**Point d'éclair** > 200 °F > 93 °C**Viscosité cinématique** Pas d'information disponible.**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)** : 0 % ***Inflammabilité (solide ou gaz):** Ininflammable**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé **- inférieure:** indéterminé**Couleur:** Opaque , Blanc**Odeur:** Inodore**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé**Température de décomposition:** Indéterminé**Solubilité:** complètement soluble**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.04**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.**Phosphore élémental:** 3.29 % by wt.**pH:** Sans objet.**Combustion prolongée** Sans objet.**pH de la solution diluée** > 11**Point d'éclair de la dilution:** > 200 > 93.3**% COV par poids ds la dilution d'emploi:** 0 %

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Sans objet

Stabilité

Stable

Possibilité de réactions dangereuses: Peut réagir vivement avec des acides et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.**Produits de décomposition dangereux**

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Acides. Acides forts. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées. Les symptômes peuvent inclure des vomissements, des nausées et/ou un malaise général. Nocif en cas d'ingestion.**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.**Sensibilisation:** Aucun effet connu.**Organes cibles (exposition unique)** Pas d'information disponible.**Organes cibles (exposition répétée)****Mesures numériques de toxicité**

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 700
(ETA) - par voie cutanée >2000
(mg/kg):
(ETA) - par inhalation des gaz >20000
(mg/l):
aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >5
(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): >20

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués): Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués): Non applicable

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Déchets corrosifs D002

Emballages contaminés: Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Déscription du connaissement DOT (voie terrestre) UN1823, SODIUM HYDROXIDE, SOLID, 8, II

Déscription du voie maritime connaissement UN1823, SODIUM HYDROXIDE, SOLID, 8, II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Hydroxide de sodium	1310-73-2	X	X	X	X
tripolyphosphate de sodium	7758-29-4	X	-	X	-
Gluconate de sodium	527-07-1	-	-	-	-
Carbonate de sodium	497-19-8	-	-	-	-
Chlorure de sodium	7647-14-5	-	-	-	-
Alkyl-polyalcoxy glycol	68154-99-4	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Hydroxide de sodium	1310-73-2	60 - 100%	1000		

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.